



Genève, le 3 décembre 2007

## **DEMANDE DE CONCESSION RADIO**

**POUR**

**Radio Lac SA**

**Concession avec mandat de prestations sur la zone  
de l'arc lémanique No2**

# **1. Résumé et vue d'ensemble du projet**

# 1. Résumé et vue d'ensemble du projet

1.1 Depuis plus de 20 ans, Radio Lac est au bénéfice d'une concession tout d'abord sur Genève puis sur l'ensemble du bassin lémanique. La gestion de l'entreprise a permis à Radio Lac de se maintenir dans le paysage radiophonique romand mais sans avoir réellement les moyens de se développer. Au cours des dernières années, Radio Lac était soumis à une triple problématique : la situation très concurrentielle du marché avec la présence forte du groupe français NRJ/Nostalgie et celle des autres radios privées Suisse, l'absence de moyens pour maintenir une production de programmes de qualité, et enfin l'impossibilité d'investir dans les nouvelles technologies comme l'Internet. Sur la fin de l'année 2006, le rapprochement avec Rouge fm s'est donc réalisé très naturellement et a permis ainsi à Radio Lac de pouvoir survivre à la concurrence des 2 binômes One fm/Lausanne fm et NRJ/Nostalgie. Le nouveau projet d'entreprise de Radio Lac SA a pour objectif de faire de la station, une radio adulte pour les romands tout en conservant une dominante genevoise qui a fait une partie de son succès.

**Radio Lac demande à pouvoir bénéficier aujourd'hui de l'une des 4 concessions avec mandat de prestations de la zone de diffusion « Arc Lémanique No2 ».**

1.2 **Radio Lac souhaite poursuivre son développement sur Genève et s'étendre petit à petit sur le reste de sa zone de concession.** Le programme de la station s'appuie sur un format « Talk – Info -Musique » orienté en priorité vers un auditoire 25 – 59 ans. Depuis quelques mois, le programme s'est renforcé à la fois sur la partie des émissions Talk d'actualité en proximité avec les romands et plus particulièrement avec les genevois, et sur l'information locale grâce à la mise en place d'une rédaction commune Radio Lac – Rouge fm. Radio Lac peut déjà s'appuyer sur une audience de près de 65'000 auditeurs quotidiens uniques du lundi au vendredi et de plus de 60'000 auditeurs quotidiens uniques du lundi au dimanche (base Radiocontrol du premier semestre 2007) avec en particulier une pénétration forte sur le canton de Genève. Le potentiel de développement de la station, en complémentarité avec les autres radios privées Suisse, reste encore important à la fois sur Genève et sur le reste de la future zone de concession.

Dans le cadre de son programme, Radio Lac assure la couverture des événements locaux culturels, politiques, économiques, associatifs et sportifs genevois avec une volonté de couvrir une partie de ceux du canton de Vaud qui correspondent à sa cible.

Les programmes d'information, les émissions Talk d'actualité et celles de divertissement sont produits par Radio Lac. Tout au long de la journée, les journaux et flashes d'information, des émissions politiques et économiques préparés par la rédaction informent les auditeurs de la zone de diffusion et couvrent en priorité l'actualité de l'arc lémanique avec un accent particulier sur celle de Genève.

Pour traiter l'information, notre rédaction est présente physiquement à la fois sur le canton de Genève et celui de Vaud.

La diffusion de nos émissions peut se faire soit du site de Genève, soit de celui du Mont sur Lausanne.

Au delà de la diffusion OUC, Radio Lac a entamé une politique liée aux nouvelles technologies pour accompagner les évolutions de l'écoute de la radio notamment au bureau. Notre site Internet, [www.radiolac.ch](http://www.radiolac.ch), va devenir un prolongement et un complément des émissions Talk et d'informations diffusées en fm. Ces investissements se poursuivront pour répondre aux besoins des auditeurs de Radio Lac et aux nouvelles technologies de diffusion comme le DAB.

Radio Lac peut s'appuyer sur une équipe de professionnels, des moyens techniques pour une partie mutualisée avec Rouge fm et une double présence géographique sur Genève et Lausanne.

**Radio Lac a pour vocation de devenir une radio adulte interactive et de proximité pour les romands tout en conservant sa spécificité genevoise qui a fait une partie de son histoire.**

## **2. Identité du requérant**

## **2. Identité du requérant**

### **2.1 Indications générales concernant le requérant**

#### **a) Raison sociale**

Radio Lac SA

Date d'inscription au Registre du Commerce depuis le 25.10.1984

#### **b) Siège social**

Le siège social de la société est situé à Lancy.

L'adresse est la suivante :

Route des jeunes 12

1227 Carouge

Tél. : 022 818 85 11

Fax : 022 818 86 20

Site Internet : [www.radiolac.ch](http://www.radiolac.ch)

Administrateurs : Frédéric Piancastelli, président  
Filippo Ryter, secrétaire  
Christophe Rasch, administrateur

**Annexe 1** : Extrait du registre du commerce

#### **c) Représentant compétent devant l'Ofcom**

Monsieur Frédéric Piancastelli

1012 Lausanne

Téléphone : 021 654 60 10

Adresse électronique : [frederic.piancastelli@radiolac.ch](mailto:frederic.piancastelli@radiolac.ch)

#### **d) Effectifs**

Radio Lac emploie à ce jour plus de 20 personnes dans des fonctions liées à l'animation, la rédaction, la technique et à l'administration.

## 2.2 Organisation et composition

### a) Forme juridique

Radio Lac SA est une société anonyme au capital de CHF 600'000. Le capital-actions est divisé en 2'400 actions nominatives de CHF 250 chacune, liées selon statuts.

**Annexe 2** : Statuts de la société

### b) Organisation et structure

- Pour la partie opérationnelle, l'organisation a été mise en place afin d'optimiser la structure globale des coûts tout en assurant une réactivité et une flexibilité importantes. Cette organisation permet de se focaliser sur le cœur de l'activité de Radio Lac: la production de programmes et la diffusion sur l'ensemble de sa zone. La structure générale est la suivante :
  - Ø **Une Direction Générale** : assure le management opérationnel et financier de la société et s'assure de l'atteinte des objectifs fixés par le conseil d'administration.
  - Ø **Une direction des programmes** dirigée par un Chef d'antenne et de la marque Radio Lac. Il assure la bonne implémentation à l'antenne du format définit et a la responsabilité de la grille de programme. Il manage les effectifs animation, programmation musicale, production et support antenne. Pour la partie liée à la marque, il définit et valide les partenariats et les événements qui engagent l'image de Radio Lac.
  - Ø **Une rédaction** pilotée par un rédacteur en chef en chef qui définit la ligne rédactionnelle et s'assure de son implémentation à l'antenne et sur le terrain. Il manage l'ensemble des journalistes de la rédaction. La rédaction est commune pour Radio Lac et Rouge fm.
  - Ø **Un département technique** : il s'assure du bon fonctionnement technique de la diffusion du programme sur l'ensemble de la zone de concession. Ce département est mutualisé pour Radio Lac et Rouge fm
  - Ø **L'équipe de management** qui intervient pour Radio Lac est composée de professionnels de la radio avec, pour la plupart, près de 15 ans d'expérience dans le domaine des médias électroniques.
- **Annexe 3** : Organigramme de Radio Lac SA
- **Annexe 4** : Règlement interne de Radio Lac SA

### **c) Organes directeurs**

- **Le conseil d'administration** de Radio Lac SA est composé de 3 personnes : Messieurs Frédéric Piancastelli, président, Filippo Ryter, secrétaire, et Christophe Rasch, administrateur. Le conseil d'administration se réunit régulièrement et aussi souvent que les affaires l'exigent pour définir les orientations de l'entreprise, s'assurer des moyens mis à la disposition des opérationnels pour atteindre les objectifs, mesurer les résultats et envisager des mesures correctrices. Le directeur général présente au conseil d'administration les budgets prévisionnels.
- Domicile et nationalité des membres du conseil d'administration  
Monsieur Frédéric Piancastelli de nationalité française et domicilié à Lausanne  
Monsieur Filippo Ryter de nationalité Suisse et domicilié à 1073 Savigny  
Monsieur Christophe Rasch de nationalité Suisse et domicilié à Pully

### **d) Capital-actions et droit de vote**

La répartition du capital-actions et des droits de vote est la suivante :

- Sonal SA : 53,04% du capital-actions
- Rouge fm SA : 20,83% du capital-actions
- Les Rentes Genevoises : 10,38% du capital-actions
- Edipresse SA : 2,21% du capital-actions
- Autres actionnaires : 13,54% du capital-actions

**Annexe 5** : Registre des actionnaires

### **e) Rapport de gestion – Compte de résultats et Bilan 2006**

Vous trouverez en **annexe 6**, les comptes annuels 2006 et le rapport de gestion.

Le nouvel organe de révision sera Pricewaterhousecoopers SA, succursale de Neuchâtel, dès fin 2007 pour l'exercice 2007.

Les comptes annuels 2007 seront remis à l'Ofcom d'ici au 30 avril 2008



## 2.3 Activité de Radio Lac SA dans le domaine des médias

- a) Radio Lac SA a une activité de producteur de programmes et de diffuseur audios. Son activité s'exerce en Suisse.
- b) Radio Lac SA a des participations minoritaires dans TV Léman SA (28 actions – 1,54%) et dans Romandie FM SA (200 actions – 8%)
- c) Radio Lac SA entretient une collaboration étroite avec Rouge fm SA. Des synergies sont en place entre les deux entreprises notamment sur la partie technique, administrative et sur l'information avec la mise en place, depuis avril 2007, d'une rédaction commune aux deux diffuseurs (Radio Lac et Rouge fm).

## 2.4 Indications sur les participations individuelles dans Radio Lac SA

- a) **Aucune personne physique** ne détient des parts d'au moins 5% du capital-actions ou des droits de vote

- b) **Personnes morales détentrices d'au moins 5% du capital ou des droits de vote**

Les personnes morales qui détiennent au moins 5% du capital-actions ou des droits de vote sont les suivantes :

- Sonal SA : 53,04% du capital-actions
- Rouge fm SA : 20,83% du capital-actions
- Les Rentes Genevoises : 10,38% du capital-actions

### 1) Rouge fm SA

- **Rouge fm SA** : société anonyme de droit Suisse au capital de CHF 3'000'000 dont le but est l'exploitation et le développement d'une station de radio locale ainsi que toute activité y afférente.
- **Rouge fm SA** détient 20,83 % du capital-actions de Radio Lac SA
- **Adresse du siège social** de Rouge fm SA : En Budron A6  
1052 Mont sur Lausanne

- **Le conseil d'administration** est composé de :
  - Ø Monsieur Frédéric Piancastelli, président et administrateur
  - Ø Monsieur Filippo Ryter, administrateur
  - Ø Madame Valérie Steinauer, administratrice
- **Le directeur** de Rouge fm SA est Monsieur Frédéric Piancastelli
- **Le capital-actions** de la société Rouge fm SA sera détenu de la manière suivante :
  - Ø Unicast SA : 94,67 %
  - Ø Autres actionnaires : 5,33 %

## 2) Sonal SA

- **Sonal SA** : société anonyme de droit Suisse au capital de CHF 1'100'000 dont le but est le conseil et les services professionnels dans le domaine de la publicité.
- **Sonal SA** détient 53,04% du capital-actions de Radio Lac
- **Adresse du siège social** de Sonal SA : Lancy
- **Le conseil d'administration** est composé de :
  - Ø Monsieur Frédéric Piancastelli, président et administrateur
  - Ø Monsieur Filippo Ryter, administrateur
  - Ø Monsieur Christophe Rasch, administrateur
- **Le directeur** de Sonal SA est Monsieur Frédéric Piancastelli
- **Le capital-actions** de la société Sonal SA sera le suivant :
  - Ø Unicast SA : 52,55% du capital-actions
  - Ø Edipresse SA : 24,86% du capital-actions
  - Ø Rentes Genevoises : 10% du capital-actions
  - Ø Le reste entre divers actionnaires

## 3) Les Rentes Genevoises

Voir en annexe extrait du registre du commerce

**Annexe 7** : Extrait du registre du commerce de Rouge fm SA

**Annexe 8** : Extrait du registre du commerce de Sonal SA

**Annexe 9** : Extrait du registre du commerce des Rentes Genevoises.

c) **Prêts assurés à Radio Lac SA d'au moins 25% du capital**

Actuellement, la société Rouge fm SA possède un compte courant actionnaire d'un montant de CHF 627'000.

## **3. Programme**

## 3. Programme

### 3.1 Type de programme

#### a) Description du programme

##### **Nom du programme : Radio Lac**

Le programme est diffusé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Le programme Radio Lac est basé sur un format «Talk – Information - Musique ». Il est destiné en priorité à un auditoire entre 25 et 59 ans avec un cœur de cible 35-49 ans.

Les programmes diffusés à l'antenne sont produits par Radio Lac soit dans les studios de Genève, soit dans les studios au Mont sur Lausanne. Les émissions sont, dans la grande majorité, diffusées en direct de nos studios et parfois délocalisées en fonction des événements romands ou de l'actualité. Le bus Radio Lac équipé d'un studio intégré facilite la présence de la radio sur les événements romands. Les journaux, les flashes sont préparés par la rédaction et diffusés en direct. Les émissions politiques et économiques sont également préparées par la rédaction et diffusées soit en direct, soit enregistrées, montées et diffusées en différé.

La grille de programme est organisée suivant une logique semaine (lundi au vendredi) et week end (samedi et dimanche)

Les dénominateurs communs du contenu des programmes de Radio Lac sont la proximité et l'interactivité avec les auditeurs. L'auditeur est au centre du dispositif antenne. C'est leurs avis et leurs réactions qui permettent de compléter l'information institutionnelle délivrée dans les journaux et flashes de la rédaction.

Vous trouverez en **annexe 10**, la grille indicative des programmes semaine et week end hors information.

#### Ø L'information

L'information de la zone de diffusion est au cœur du dispositif de Radio Lac. Avant le rapprochement avec Rouge fm, l'information de Radio Lac était produite et gérée par le service public (la RSR). Nous avons souhaité, dès la reprise de la station, mettre en place une rédaction propre et indépendante plus conforme au mandat d'une radio privée Suisse. Le paysage radiophonique romand et plus particulièrement genevois s'est vu ainsi enrichi d'un nouveau média d'information pour traiter l'actualité locale et régionale. Nous souhaitons à la fois renforcer l'information et surtout la rendre plus accessible et audible à nos auditeurs. La rédaction est composée de journalistes professionnels et est placée sous la responsabilité d'un Rédacteur en Chef qui est le garant de la ligne éditoriale de la radio.

. Elle est complétée par des pigistes en cas d'importantes manifestations ou événements.

Les deux bureaux de Genève et Lausanne permettent de répartir les forces journalistiques et d'être présent sur le terrain dans les deux cantons de la concessions.

Le traitement de l'information de Radio Lac doit s'adresser à un public plus large qu'auparavant et doit arriver à intéresser l'ensemble des auditeurs de la station. Radio Lac souhaite transmettre et faire partager l'information à ses auditeurs. C'est la condition pour pouvoir les faire réagir et les inciter à donner leur avis à l'antenne.

Les principaux rendez-vous à l'antenne se situe aux heures de grandes écoutes et sont les suivants :

### **1) Les journaux et les flashes d'information**

- **15 journaux et flashes quotidiens en semaine** : 6h, 6h30, 7h, 7h30, 8h, 8h30, 9h, 11h le matin. 12h pour la mi journée. 16h, 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h pour la fin de journée.
- **Le journal des sports** : 2 fois par jour 8h et 19h
- **9 journaux et flashes le week end** répartis entre le samedi matin et le dimanche après midi.

### **2) Les émissions ou chroniques d'informations produites par la rédaction (à titre indicatif)**

- **Une émission politique quotidienne** en semaine « Les pendules à l'heure » à 7h45 avec un invité en direct qui répond aux questions pertinentes d'un journaliste de la rédaction.
- **Une revue de presse** à 7h15 en semaine. Elle fait référence en priorité à l'actualité locale.
- A 8h15 et 8h45, **deux duplex** avec les rédactions d'éditeurs de la presse romande.
- Dans le cadre de l'émission « **Good Morning** », le traitement des sujets d'actualité qui touchent le quotidien des romands est basé sur l'interactivité (par téléphone et dans la rue) avec les auditeurs et le public. Dans le cadre de cette émission, des partenariats avec de grands éditeurs romands sont en place pour enrichir le traitement de l'information.
- **Le magazine « Tendance Eco »** en collaboration avec le magazine Bilan qui traite chaque semaine d'un sujet économique avec un invité professionnel romand. Cette émission est produite et animée par un journaliste de la rédaction.

- **Emissions spéciales** en semaine ou le week-end dans le cadre d'événements programmés (ex: élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex: attentat...) avec le support du bus Radio Lac équipé d'un studio mobile.
- **En cas de catastrophes naturelles et épidémies**, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Les journaux, les flashes, les émissions d'actualité sont préparées et diffusés par la rédaction. Ils sont illustrés par des interviews et des reportages issus directement du travail sur le terrain de nos journalistes. Le travail des journalistes sur le terrain est d'ailleurs l'une des priorités de la rédaction. Les principales conférences de presse du canton de Genève et du canton de Vaud sont couvertes par nos équipes. Dans le cadre d'événements particuliers liés à l'actualité comme les votations et les élections, un dispositif est mis en place en amont pour présenter les enjeux et des directs pour donner les résultats avec les réactions des candidats.

Les sujets nationaux et internationaux sont traités essentiellement grâce à la source ATS.

## Ø Les émissions

La grille de programmes actuelle de la semaine (à titre indicatif) est structurée de la façon suivante :

### - Le matin

De 6h à 9h30, l'émission phare de la grille « Good Morning ». Cette émission est une alternance d'information et de réactions des auditeurs et du public romands sur l'actualité. Tous les jours, les sujets qui touchent les romands sont lancés à l'antenne. Les journalistes incitent les auditeurs à réagir par téléphone et une équipe de « voltigeuses » sollicitent sur le terrain l'avis des genevois aujourd'hui et des romands demain. Cette émission 100% produite par Radio Lac mobilise une équipe de 6 personnes.

De 9h30 à 12h, deux émissions se partagent la grille, l'une sur l'actualité de la télévision et l'autre sur la numérogie. Elles sont animées par des professionnels du domaine. Pour ses deux émissions, les auditeurs sont sollicités.

### - La mi journée

De 12h à 13h, la priorité est donnée à une thématique musicale, les années 80's. Ce style de musique est une source de bons souvenirs pour nos auditeurs cœur de cible.

### **- L'après midi et la fin de journée**

De 13h à 17h, le programme est à dominante musicale avec des chroniques et des interventions en direct sur des événements locaux.

De 17h à 17h30, une émission quotidienne sur le cinéma, la littérature et la chanson avec un invité qui répond à un journaliste. Radio Lac est en direct des grands festivals comme le Montreux Jazz et le Paléo.

De 17h30 à 20h, l'accent est mis essentiellement sur l'information, la couverture des événements locaux, des chroniques sociétés et des jeux.

Les auditeurs peuvent aussi intervenir à l'antenne durant ses deux émissions.

### **- Le soir et la nuit**

De 20h à 24h, le programme est essentiellement musical, en ligne avec la programmation de la journée.

- **De 00h00 à 6h**, le programme est une alternance de rediffusions (meilleurs moments), de programmes pré enregistrés et de musique.

De plus, le programme de Radio Lac intègre les composantes suivantes :

- Tout au long de la journée entre 6h et 20h, Radio Lac a mis en place un dispositif « Inforoutes » pour informer les auditeurs de l'état des routes (bouchons et travaux).
- Un agenda est diffusé tous les jours pour informer nos auditeurs des événements locaux. Il met notamment en avant les manifestations de petites tailles et à faible budget souvent organisées par des associations.
- Dans chacune des émissions entre 6h et 20h, l'antenne fait référence ou assure la couverture des événements de sa zone de diffusion. Invités, interviews, présentations des événements, directs depuis la manifestation sont une composante forte du contenu des émissions.

En ce qui concerne le Week End, la grille de programme met l'accent sur la musique, l'information routière pour les départs et retour, la météo et la présentation des événements locaux.

## **Ø La Musique**

Radio Lac propose un programme musical à destination des adultes romands. La musique de Radio Lac est orientée à 75% sur les « golds » et récurrents des années 80's à aujourd'hui et à 25% sur des nouveautés. La répartition entre musique anglophone et francophone est d'environ 60% - 40%.



La scène Suisse est mise en avant dès que l'artiste ou le groupe rentre dans le format musical de la radio.

Des émissions avec des thématiques musicales sur les années 80's sont produites et diffusées quotidiennement du lundi au vendredi.

Radio Lac développe des partenariats avec les maisons de disques pour mettre en place des opérations avec des artistes.

La programmation musicale de Radio Lac est produite par un programmeur musical aidé par des outils professionnels Selector/RCS. Le système de programmation est parfaitement intégré dans la chaîne de diffusion.

La musique est traitée avec professionnalisme et est considérée comme une composante importante du programme.

#### **Ø Les écrans publicitaires**

Les écrans publicitaires sont diffusés deux fois par heure. Un troisième écran de délestage est susceptible d'être utilisé. Les spots publicitaires diffusés sont conformes à la loi.

#### **b) Part des émissions dont le contenu est directement lié à la zone de diffusion**

Le programme de Radio Lac est par nature construit pour s'adresser aux auditeurs de notre zone de diffusion.

Du lundi au vendredi de 5h à 20h, le contenu des émissions est lié à la zone de diffusion soit 15h par jour (63%). Entre 20h et 2h, le programme essentiellement musical n'est pas uniquement lié à la zone de diffusion mais il est produit au sein des studios Rouge fm soit 6h par jour (25%). Entre 2h et 5h, un programme sur la base de rediffusions de la veille sera mis en place. Ce programme est lié à la zone de diffusion soit 3h par jour (12%).

#### **c) Une équipe de journalistes de qualité.**

Le projet d'entreprise de Radio Lac s'appuie en terme de programme sur une équipe de journalistes à la fois capable de faire de l'information de qualité et également, au travers d'émissions d'actualité, de faire appel aux avis, commentaires, réactions des auditeurs.

La mise en place d'une rédaction commune permet d'enrichir le métier de chacun des journalistes.

## 3.2 Mandat de prestations

Radio Lac a mis en place les moyens et les systèmes pour répondre aux exigences liées aux articles 44 LRTV et 42 ORTV.

### a) Gestion de la qualité rédactionnelle

Dans le cadre de la reprise de Radio Lac, une rédaction commune a été mise en place pour traiter l'information des deux stations Radio Lac et Rouge fm. L'objectif de cette mutualisation est de renforcer le traitement et la production d'information au profit des auditeurs des deux stations. Chaque radio a sa propre ligne rédactionnelle et entend la garder.

#### 1) Ligne rédactionnelle Radio Lac

La rédaction sous la responsabilité du rédacteur en chef a défini pour Radio Lac, en collaboration avec la direction, la ligne rédactionnelle qui est la suivante :

- Radio Lac doit offrir une information complète et de qualité aux auditeurs de l'arc lémanique puis de l'ensemble de la future zone de concession.
- La rédaction traite de sujets politiques, culturels, de société et sportifs dans ses différents rendez vous quotidiens, sept jours sur sept.
- La rédaction traite en priorité l'information de l'ensemble de sa zone de diffusion. Une attention toute particulière est apportée à Genève.
- Les informations de Radio Lac s'adressent en priorité à un auditoire adulte de 30 à 59 ans.
- Les dossiers politiques genevois et vaudois importants sont traités en priorité par rapport aux autres dossiers romands
- Radio Lac traite également les sujets nationaux et internationaux importants avec, si possible, un lien local.
- Les accidents de la route et faits divers, sans décès, ne sont pas traités.
- La rédaction a la priorité sur l'antenne, elle peut intervenir à chaque instant pour un flash spécial si l'actualité le nécessite.
- Les journalistes effectuent un tournus pour la présentation des différents rendez vous d'informations sept jours sur sept.
- Les journalistes doivent, sur un sujet donné, refléter l'ensemble des opinions et les intérêts différents.
- Le travail sur le terrain est l'une des priorités de la rédaction. Avec ses deux bureaux sur Genève et au Mont sur Lausanne, elle peut ainsi couvrir les conférences de presse importante des deux cantons. Les journalistes réalisent également des sujets originaux, des reportages ou enquêtes afin d'alimenter les informations de Radio Lac.
- Pour la rédaction du journal et du flash, c'est la primeur et l'importance de l'information qui dicte l'ordre de passage à l'antenne. Le format standard est le suivant : informations locales/régionales Genève puis Vaud, nationales, internationales, sportives et météo.

- Les rendez vous d'informations sont répartis en deux catégories : les journaux et les flashes.

La ligne rédactionnelle Radio Lac est communiquée et expliquée à l'ensemble des journalistes.

## 2) Processus de vérification des objectifs

Au niveau de l'information Radio Lac, les processus de base sont les suivants :

- **Séance de rédaction quotidienne** : il s'agit de s'assurer de bien traiter les informations importantes et de faire face à l'actualité du jour.
- **Séance de rédaction avec l'ensemble des journalistes** : une fois par semaine. Elle est pilotée par le rédacteur en chef. Elle a pour objectif de revenir sur le traitement qualitatif des informations de la semaine écoulée et sur les grands rendez vous programmés de la semaine qui suit. La mise en place d'une rédaction commune a favorisé le « benchmark » entre les journalistes.
- **Conférences de presse** : planification quotidienne et sur la base d'un tableau par site géographique visible par tous.
- **Un plan Antenne** est rédigé et envoyé à l'ensemble des journalistes pour chaque opération spéciale comme par exemple des votations ou des élections.
- **Séance de communication** avec la direction : au moins deux fois par an. Elle a pour objectif de communiquer aux journalistes les résultats et les orientations de l'entreprise et surtout de répondre aux questions.
- **Entretien individuel** avec appréciation et fixation d'objectifs : une fois par an. Cet entretien est mené par le rédacteur en chef. Ce processus fera l'objet d'une formalisation écrite sur la base d'un document standard à compter du premier trimestre 2008.
- **L'organisation en « open space »** à la fois sur Genève comme sur Lausanne favorise la communication entre les journalistes de la rédaction commune.

## 3) Effectifs

La mise en place d'une rédaction commune a permis de constituer une équipe de 12 personnes.

La répartition est la suivante :

- 7 journalistes RP
- 2 journalistes, non inscrits RP avec une forte expérience professionnelle
- 1 stagiaire RP (RP à l'été 2008)
- 2 stagiaires de courte durée

Au vu du format information de Radio lac, nous pouvons considérer que l'équivalent de 7 effectifs couvrent l'information pour Radio Lac.

Les journalistes sont dotés de moyens techniques pour assurer des prestations de qualité. Pour le terrain, Radio Lac possède deux voitures entreprise et des systèmes d'enregistrement micros Nagra et Marantz 100% numérique. L'ensemble des journaux est produit dans les studios décrits au point 3.3 a

## **b) Gestion de la qualité pour l'antenne Animation**

Radio Lac a défini un format antenne. Le programme a été construit pour être en ligne avec ce format. Ce format doit être tenu au quotidien par les animateurs au sein de chacune des émissions. Des processus sont en place pour le vérifier et faire les corrections nécessaires.

### **1) Processus de vérification des objectifs**

Au niveau de l'antenne animation, Radio Lac a mise en place les processus de base suivants pour vérifier l'atteinte des objectifs :

- **Séance de programmation musicale** : une fois par semaine en présence du chef d'antenne et du programmateur musical. Cette séance définit les entrées et sorties du programme musical diffusé sur Radio Lac.
- **Pige antenne** par le chef d'antenne des émissions pour coaching et contrôle. Le « coaching » du chef d'antenne se fait en priorité auprès des plus jeunes animateurs et des plus récents.
- **Une newsletter hebdomadaire** adressée aux collaborateurs de l'antenne pour les informer des spécificités des émissions de la semaine suivante (invités, jeux, opérations extérieures).
- **Séance avec les animateurs** : une fois par trimestre pour faire un bilan des émissions de la période écoulée et présenter les modifications et réajustements pour les prochains mois.
- **Comité Antenne** entre la direction et le chef d'antenne. Ce comité a lieu une fois par mois et permet d'analyser les résultats d'audience, faire un bilan qualitatif des émissions et traiter les points relatifs aux effectifs.
- **Séance de communication** avec la direction : au moins deux fois par an. Elle a pour objectif de communiquer aux animateurs les résultats et les orientations de l'entreprise et surtout de répondre aux questions.
- **Réponse aux messages électroniques et demandes des auditeurs** sous la responsabilité du Chef d'Antenne. Les lettres et/ou les plaintes sont traitées selon les cas par le Chef d'Antenne ou la direction.
- **Entretien individuel** avec appréciation et fixation d'objectifs : une fois par an. L'entretien est mené par le Chef d'Antenne. Ce processus sera formalisé par écrit sur la base d'un document standard à compter du premier trimestre 2008.
- **L'organisation en « open space »** à la fois sur Genève et sur Lausanne favorise la communication entre les animateurs.

### **c) Conditions de travail et formations – perfectionnement des professionnels du programme**

Les collaborateurs sont la richesse première de l'entreprise. Dans le cadre de l'activité de Radio Lac, les effectifs sont le poste le plus important dans le compte d'exploitation de la radio. Sur la base du budget prévisionnel, cette part représente 60% du total des coûts d'exploitation.

Les éléments suivants sont des facteurs contributifs directs à la politique salariale Radio Lac :

- **Contrat de travail** : chacun des collaborateurs de Radio Lac a un contrat de travail.
- **Salaire** : La grande majorité des collaborateurs ont des salaires mensuels fixes avec une fiche de paie. Les salaires sont directement liés à trois éléments : le temps de travail notifié dans le contrat de travail, l'expérience et la fonction. En ce qui concerne les journalistes RP, l'objectif est de tendre le plus possible vers la grille de référence de la profession.
- **Temps de travail** : le temps de travail est précisé dans le contrat de travail. Il est de 42h30 par semaine pour un poste à 100%.
- **Congés** : le nombre de jour de congés est précisé dans le contrat de travail. Il est de quatre semaines par an dont au moins deux doivent être prises pendant les périodes d'été. Les congés sont planifiés en fonction des besoins des services.
- **Formation et perfectionnement** : chaque collaborateur suit une formation/coaching interne sous la responsabilité du chef d'antenne pour les animateurs et du rédacteur en chef pour les journalistes. Pour les journalistes, elle passe notamment par la bonne maîtrise de la ligne éditoriale, par des préparations à blanc de flashes avec corrections, par des réécoutes de piges avec corrections, par un débriefing immédiat après un journal ou un flash en direct à l'antenne, par la maîtrise des moyens techniques nécessaires au travail au quotidien. Radio Lac favorise le suivi par les journalistes du cursus CRFJ.
- **Appréciation et fixation d'objectifs annuels** : c'est l'un des fondements du futur processus qualité. Le document support aux AFO mis en place à compter du premier semestre 2008.
- **Commission des effectifs** : cette commission sera mise en place à compter du premier trimestre 2008 et permettra d'avoir une vision synthétique au niveau de la direction des potentiels de l'entreprise. Elle est sous la responsabilité de la Direction en présence du Chef d'Antenne et du Rédacteur en chef. Chaque collaborateur aura un débriefing individuel de sa commission.
- **« Empowerment »** : chaque manager de Radio Lac incite les collaborateurs à la prise d'initiative et aux remontées d'informations. Les entretiens individuels et les réunions de service sont des moments privilégiés pour favoriser le développement de « l'empowerment ».

## **d) Mandat de programme dans le secteur de l'information**

Le programme de Radio Lac est diffusé 24h sur 24 et 7 jours sur 7 et ce, sur l'ensemble de la zone de concession.

Les journaux et les flashes d'informations sont produits et diffusés dans les heures de grande écoute.

Les principaux rendez-vous à l'antenne sont les suivants :

### **1) Les journaux et les flashes d'information**

- **15 journaux et flashes quotidiens en semaine** : 6h, 6h30, 7h, 7h30, 8h, 8h30, 9h, 11h le matin. 12h pour la mi journée. 16h, 17h, 17h30, 18h, 18h30 et 19h pour la fin de journée.
- **Le journal des sports**: 2 fois par jour 8h et 19h
- **9 journaux et flashes le week end** répartis entre le samedi matin et le dimanche après midi.

### **2) Les émissions ou chroniques d'informations produites par la rédaction (à titre indicatif)**

- **Une émission politique quotidienne** en semaine « Les pendules à l'heure » à 7h45 avec un invité en direct qui répond aux questions pertinentes d'un journaliste de la rédaction.
- **Une revue de presse** à 7h15 en semaine. Elle fait référence en priorité à l'actualité locale.
- A 8h15 et 8h45, **deux duplex** avec les rédactions d'éditeurs de la presse romande.
- Dans le cadre de **l'émission « Good Morning »**, les sujets d'actualité qui touchent le quotidien des romands sont abordés avec une interactivité par téléphone et physique avec le public et les auditeurs. Dans le cadre de cette émission, des partenariats avec de grands éditeurs romands sont en place pour enrichir le traitement de l'information.
- **Le magazine « Tendance Eco »** en collaboration avec le magazine Bilan qui traite chaque semaine d'un sujet économique avec un invité professionnel romand. Cette émission est produite et animée par un journaliste de la rédaction.
- **Emissions spéciales** en semaine ou le week-end dans le cadre d'événements programmés (ex : élections, votations ou événements sportifs) ou exceptionnels (ex : attentat...) avec le support du bus-studio de Radio Lac.
- **En cas de catastrophes naturelles ou épidémies**, l'ensemble des équipes de journalistes est mobilisé pour diffusion d'information permanente ou par flash, 24h/24h en semaine et le week end.

Pour renforcer la diffusion de l'information auprès des auditeurs, Radio Lac propose sur ses sites Internet, les services suivants :

- Ecoute en différé des journaux et flashes d'information
- Flux ATS en permanence sur [www.radiolac.ch](http://www.radiolac.ch)

### **3.3 Production**

#### **a) Studios**

Radio Lac peut s'appuyer sur les moyens techniques suivants :

- Les 2 studios de diffusion sont répartis l'un sur Genève, l'autre au Mont sur Lausanne. Ces deux studios sont interconnectés entre eux.
- Radio Lac dispose en plus des deux studios de diffusion, de la possibilité de basculer en cas de problème sur un studio de back up mutualisé avec Rouge fm.
- Radio Lac fm dispose de 3 postes de production à Genève et 7 postes de production au Mont sur Lausanne. Le tout est mutualisé avec l'antenne de Rouge fm.
- La surface totale des studios de diffusion et de production est de l'ordre de 110 m<sup>2</sup>.
- Un centre de modulation (CDM) sécurisé et climatisé avec l'ensemble des traitements de son et des serveurs de diffusion. Ce centre se situe au Mont sur Lausanne.
- Des plateformes sécurisées de production et de diffusion professionnelles avec logiciel RCS (linker- Selector – Master Control – Airwaves – Radioshow). Les plateformes sont 100% numériques. La chaîne de traitement de son est de type IDT et permet de satisfaire aux normes Ofcom.
- La production principale est équipée avec le logiciel Pro Tools.
- Radio Lac dispose d'un bus à ses couleurs avec un studio de diffusion intégré qui lui permet de déplacer facilement la radio sur les événements locaux.

## **b) Effectifs**

Les collaborateurs ont des contrats soit à temps plein, soit à temps partiel. La répartition est la suivante :

- Animation (animateurs – producteurs – programmeurs musicaux – réalisateurs ) : **11 à temps plein ou à temps partiel**
- Rédaction : Nous avons mis en place depuis le printemps 2007 une rédaction commune Rouge fm – Radio Lac. Cette rédaction est répartie géographiquement entre le Mont sur Lausanne et Genève. Elle fournit l'information aux deux stations. Elle est constituée de 12 personnes dont 7 journalistes RP, 1 en formation RP au CRFJ , 2 journalistes expérimentés et non inscrits RP, deux en stage avec une volonté à terme d'intégrer le CRFJ. Sur les 12 effectifs, nous pouvons considérer que l'équivalent de **7 effectifs** sont dédiés à l'information Radio Lac.
- Technique : **1**
- Administration : **2**

## **c) Collaboration programmatique**

- Radio Lac a mis en place une collaboration régulière avec Rouge fm au travers de la rédaction commune aux deux stations. Cette rédaction est pilotée par un rédacteur en chef unique.



## **4. Financement**

## **4. Financement**

### **4.1 Fonds propres**

- Vous trouverez en **annexe 6**, les comptes annuels 2006 révisés.
- Pas de réserve tacite
- Les fonds propres : à fin 2007, Radio Lac présentera des fonds propres nets inférieurs à 50% du montant du capital action.
- Pour respecter les directives de l'Ofcom et être en conformité avec l'article 725 alinéa 1 du Code des obligations, Radio lac procédera sur la première partie de l'année 2008 à un assainissement par réduction et augmentation simultanées de son capital.

### **4.2 Fonds de tiers**

- Radio Lac SA a une dette bancaire auprès de la Banque Cantonale de Genève d'un montant de CHF 172'500 au 30 septembre 2007.
- Compte courant de l'actionnaire majoritaire Sonal SA d'un montant de CHF 228'000 au 31 décembre 2006.

### **4.3 Plans**

Vous trouverez en annexe, les différents plans demandés pour une période de 5 ans et structurés selon le plan comptable de l'Ofcom soit :

#### **a) Le plan d'investissement et le plan d'amortissement**

Ce plan d'investissement tient notamment compte d'un démarrage de la diffusion de Radio lac dans les tunnels du canton de Genève à compter du 1 janvier 2008. Radio Lac a prévu également d'investir sur 2009 dans de nouveaux outils de production et diffusion (hardware et logiciels). Pour la diffusion liée à la zone non couverte à ce jour (par exemple le Nord Vaudois), Radio Lac aura à investir dans un nouvel émetteur. Radio Lac ne fait pas apparaître dans ce plan d'investissement les éléments liés au DAB et ce par manque d'informations précises sur les montants et les dates réelles de démarrage. Radio Lac a la capacité d'adapter son financement à ses choix d'investissements futurs.

**Annexe 11 : Plan d'investissement et plan d'amortissement**

## **Dossier Radio Lac**

### **Complément au point 4.1 : précisions sur l'assainissement**

- La construction d u futur assainissement a été réalisé en collaboration avec PricewaterhouseCoopers SA et sera validé, dans sa réalisation, par leurs soins.
- Une assemblée générale extraordinaire sera tenue à cet effet
- L'assainissement sera effectué au travers des actionnaires principaux actuels (Rouge fm SA, Sonal SA) ainsi que par les actionnaires minoritaires s'ils le souhaitent.
- Les comptes seront ainsi assainis au moment de l'octroi de la concession

**b) Le compte prévisionnel de pertes et profits**

Vous trouverez en annexe, le compte prévisionnel de pertes et profits pour les cinq prochaines années. Il tient compte d'une situation connue et maîtrisée des charges de Radio Lac, des amortissements actuels et futurs et des revenus issus d'une société tierce (régie publicitaire).

**Annexe 12** : Compte prévisionnel de pertes et profits

**c) Le bilan prévisionnel**

Vous trouverez en annexe, le bilan prévisionnel pour les cinq prochaines années. Il tient compte de l'assainissement qui sera réalisé sur la première partie de l'année 2008.

**Annexe 13** : Bilan prévisionnel

**d) Le compte de flux d'espèces (fonds de liquidités)**

Vous trouverez en annexe, le compte de flux d'espèces pour les cinq prochaines années. L'ensemble de l'exploitation est financé par l'activité.

**Annexe 14** : Compte de flux d'espèces

## **4.4 Calcul des rendements**

Une convention tripartite régit les liens entre Sonal SA, Média Régie SA et Radio Lac SA.

Cette convention couvre les aspects de commercialisation et de promotion pour le compte de Radio Lac SA.

Radio Lac SA, au travers de son système de planification publicitaire Airwaves, a la possibilité de façon automatique de sortir le nombre de secondes publicitaires diffusé (par exemple: par jour ou par annonceur).

## 4.5 Indicateurs

Radio Lac a mis en place un système de reporting mensuel qui permet de suivre les éléments suivants :

- Résultats du mois et au cumul avec les écarts entre le plan et le réel du revenu, des charges d'exploitation par poste (diffusion et technique, salaires et frais pour l'animation, la rédaction et l'administration), les amortissements, le résultat financier.
- La trésorerie avec les écarts entre le plan et le réel.
- Le suivi du plan d'investissement
- En analytique, les coûts par programme et émission.

Indicateurs	Détail de ratios	2008	2009	2010	2011	2012
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Chiffres d'affaires		2'390'500	2'438'700	2'487'864	2'538'010	2'589'158
Profits	Bénéfice d'exploitation	34'700	107'240	197'004	214'250	262'898
Bénéfice net	Bénéfice net	18'900	74'740	143'804	157'050	194'498
Rendement sur CA	Bénéfice net / chiffre d'affaires	0.79%	3.06%	5.78%	6.19%	7.51%
Rendement de l'actif total (du capital propre)	Bénéfice net / moy. capital propre	3.05%	11.39%	18.78%	17.15%	17.82%
Rendement du capital - retour sur investissements	Bénéfice net / moy. capital total	1.98%	7.61%	13.39%	13.01%	14.24%
Immobilisations à terme	Capital propre + It / actif immobilisés	168.58%	172.10%	156.37%	150.46%	146.16%
Degré d'endettement	Capital étranger / capital total	54.13%	45.77%	35.82%	28.41%	22.29%
Rotation des créances	CA à crédit / solde débiteurs	10.21	10.19	10.18	10.16	10.16

## **5. Informations sur les conditions particulières**

## **5. Informations sur les conditions particulières**

### **a) Aspects liés aux droits du travail et aux conditions dans la branche**

Ces aspects sont abordés dans le point 3.2 du dossier.

### **b) Système de gestion de la qualité**

Le système de gestion de la qualité qui sera mis en place pour Radio Lac en 2008, sera en ligne avec celui de Rouge fm (également en place pour 2008).

Il part de la volonté stratégique des sociétés Radio Lac SA et Rouge fm SA de se positionner comme un ensemble romand de médias électroniques spécialisé dans le divertissement et l'information.

Cet ensemble produit des programmes audios et audiovisuels et les diffuse sur ses propres réseaux ou les fournit à d'autres diffuseurs

La gestion de la qualité sera déclinée autour des quatre priorités de Radio Lac avec pour chacune un état désiré :

- **Fidéliser et satisfaire nos auditeurs**  
Etat désiré « Les auditeurs actuels restent fidèles à Radio Lac et nous recommandent pour la qualité de nos programmes auprès des adultes romands »
  
- **Motiver et fidéliser nos collaborateurs**  
Etat désiré « Les collaborateurs de Radio Lac sont compétents et reconnus comme les meilleurs professionnels du marché. Ils sont satisfaits de leurs conditions de travail. Ils agissent avec responsabilité et en équipe »
  
- **Accroître notre audience**  
Etat désiré « Devenir l'une des radios privée de référence pour les adultes romands tout en conservant une spécificité genevoise »
  
- **Etre profitable pour investir**  
Etat désiré « Radio Lac gère son activité de façon à générer des profits suffisants pour permettre simultanément d'investir dans les programmes, d'assurer le développement de ses collaborateurs et d'investir dans la diffusion OUC et celles liées aux nouvelles technologies »



Le système de gestion de la qualité suivra la démarche suivante :

Stratégie Radio Lac à Les 4 priorités de Radio Lac à Etat désiré pour les priorités  
à Les objectifs par priorité à Les actions prioritaires à mener pour l'atteinte des  
Objectifs à Les processus et les documents clés qui les supportent.

La réussite de la mise en œuvre du système de gestion de la qualité a pour objectif  
d'aboutir à des résultats soutenus et renforcés

**Annexe 15** : en exemple les documents suivants déjà mis en place ou le seront en  
2008: Charte des Journalistes, charte des animateurs, règlement intérieur, support  
à l'entretien individuel d'appréciation et de fixation d'objectifs

### **c) Activités rédactionnelles et activités économiques**

Les activités rédactionnelles sont indépendantes des activités économiques de l'entreprise. Ce principe est édicté en règle dans la charte de la rédaction. La rédaction est pilotée par un Rédacteur en Chef. Cette rédaction est mutualisée pour les stations Radio Lac et Rouge fm. La partie économique est confiée, elle, à une régie publicitaire au travers d'un accord tripartite entre Radio Lac SA, Sonal SA et Média Régie SA. Média Régie possède son propre système de management et ses propres objectifs. La convention tripartite entre Radio Lac, Sonal et Média Régie est la base de la relation économique entre les entreprises.

Depuis son rapprochement avec Rouge fm, Radio Lac SA n'a pas eu à gérer de plaintes concernant des cas de mélanges entre les activités rédactionnelles et les activités économiques.

En terme de diffusion, les blocs publicitaires sont séparés du reste du programme par un signal acoustique clairement identifiable. Il n'y a pas de blocs publicitaires au sein des journaux, des flashes et de la revue de presse Radio Lac. La météo peut être sponsorisée.

Cette séparation entre les activités rédactionnelles et les activités économiques sera maintenue dans le cadre de la nouvelle concession « Arc lémanique » de Radio Lac.

## **e) Point sur les participations étrangères**

Selon l'article 4.2 de l'Appel d'offre public de l'Ofcom pour l'octroi de concessions avec mandat de prestations du 4 septembre 2007, le candidat est détenu par une personne morale Suisse (Unicast SA) dotée d'une participation étrangère puisque son capital est de manière ultime détenue à 40% par M. Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français titulaire d'un permis C, lequel agit par l'intermédiaire de la société de droit Suisse Maxiris SA qu'il détient à 100%.

La réciprocité est garantie dans le cas d'espèce puisque l'actionnaire Unicast SA est détenue à 40% par Monsieur Hugues de Montfalcon de Flaxieu, citoyen français domicilié en Suisse (permis C) par l'intermédiaire de Maxiris SA, et à 60% par VTS Holding SA, société de droit Suisse, détenue par Mme Valérie Steinauer, citoyenne Suisse.

La réciprocité est ainsi garantie dans le cas d'espèce. En effet, les dispositions applicables au titre de la réciprocité sont les dispositions du droit français, soit, la législation française du Conseil Supérieur de L'Audiovisuel (CSA), c'est à dire la loi no 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication prévoit à son article 40, paragraphe 2, que doit être considéré comme « personne de nationalité étrangère, pour l'application du présent article, toute personne physique de nationalité étrangère, toute société dont la majorité du capital social n'est pas détenue, directement ou indirectement, par des personnes physiques ou morales de nationalité française et toute association dont les dirigeants sont de nationalité étrangères ». A contrario, il résulte de ce qui précède que ne sont pas considérés comme des personnes étrangères les sociétés dont la majorité du capital est détenue par des ressortissants français. Il en découle que les conditions de contrôle de la nationalité sont garanties si l'organisme requérant est détenu par une société nationale dont l'actionnariat se compose d'un actionnaire majoritaire ayant la nationalité de l'Etat dans lequel la concession est requise. Tel est le cas en l'espèce non seulement de Radio Lac SA, de Rouge fm SA, mais également d'Unicast SA.

## **6. Diffusion**

## 6. Diffusion

### 6.1 Diffusion technique par voie hertzienne

- Pour assurer la diffusion de son programme actuel par voie hertzienne, Radio lac s'appuie sur 4 émetteurs répartis sur l'ensemble de sa zone. A chaque émetteur correspond une fréquence. Le spectre et la puissance des émetteurs sont en ligne avec les normes Ofcom. Depuis le rapprochement avec Rouge fm, Radio Lac n'a d'ailleurs pas eu de problèmes avec l'Ofcom concernant sa diffusion. Pour régler les difficultés liées à la topographie d'une partie de sa zone, Radio Lac fait passer sa contribution par l'intermédiaire de faisceaux hertziens.
- Dans le cadre de la zone de concession demandée « Arc Lémanique No2 », Radio Lac dispose donc déjà d'une grande partie du réseau d'émetteur pour la couvrir. Des compléments pour notamment le Nord Vaudois seront nécessaires. Ils ont été chiffrés à titre estimatif dans le plan d'investissement.
- Vous trouverez en **page 35**, le plan de diffusion Radio Lac dans le cadre de la future concession.

### 6.2 Diffusion du programme sur Internet

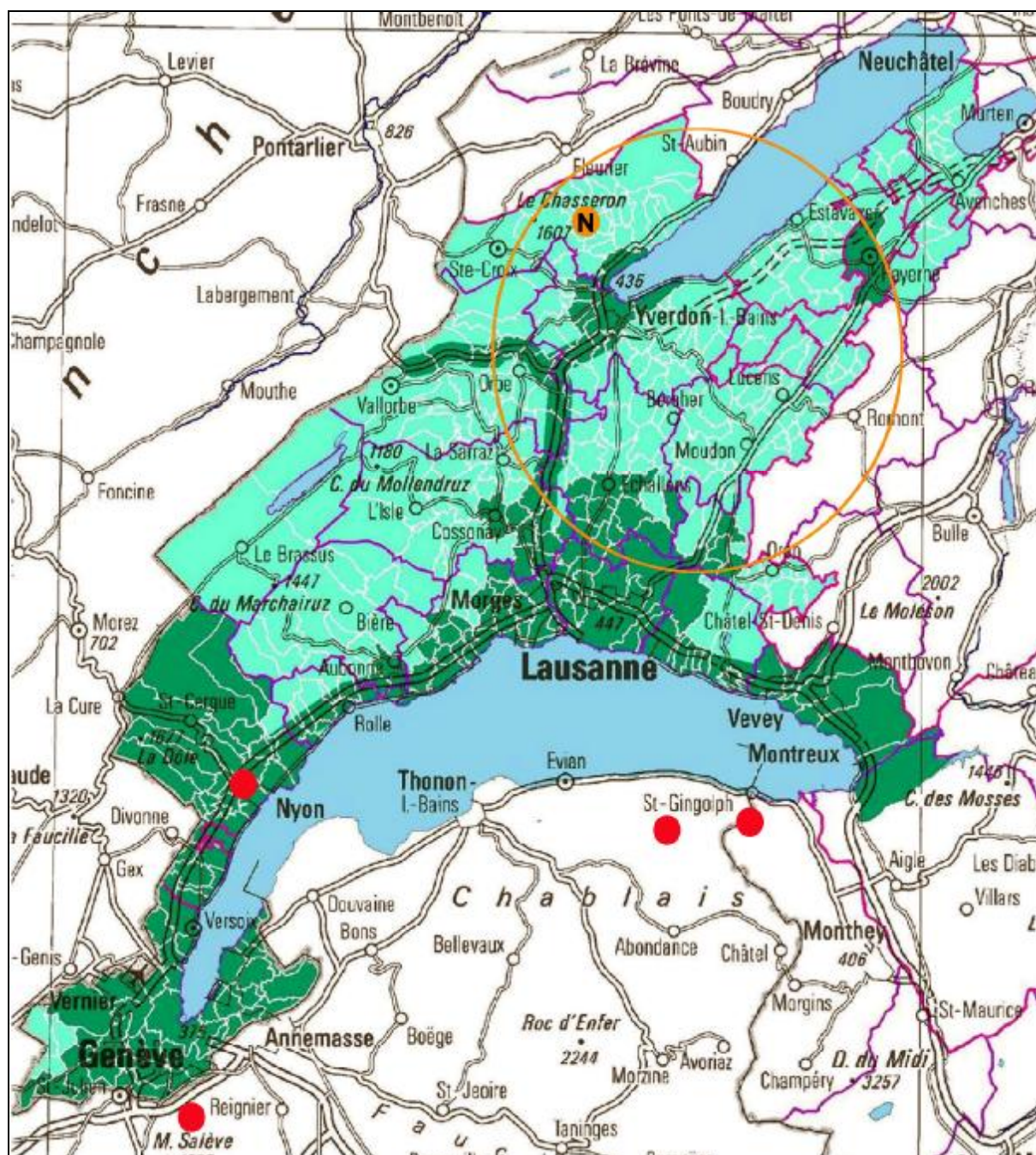
- Le programme Radio Lac est diffusé par Internet en simultané sur le site [www.radiolac.ch](http://www.radiolac.ch)

### 6.3 Procédures de sécurité et escalade technique

Pour assurer la maintenance et la sécurité du système de diffusion, Radio Lac a mis en place les moyens et procédures suivantes :

- Le matériel de diffusion (CDM) se trouve dans une salle sécurisée et climatisée
- Les studios entre Genève et Lausanne sont « interconnectés »
- Le matériel de diffusion bénéficie d'un back up
- Si Radio Lac connaît un problème sur le programme principal, basculement automatique sur un programme enregistré de 8h
- Les émetteurs principaux disposent d'un émetteur de back up et d'une génératrice
- Radio Lac peut faire appel à une équipe technique de 3 personnes en interne joignable 24h/24h et 7 jours sur 7 avec une intervention rapide.

## Zone de desserte 02 Arc Lémanique pour Radio Lac



- Emetteurs en service
- N Nouvel émetteur

Pour la zone de concession actuelle, Radio Lac exploite un réseau de 4 émetteurs OUC qui couvrent déjà une partie de la future zone de desserte « 02 Arc Lémanique ».

Afin de satisfaire aux exigences de l'OFCOM pour couvrir la future zone de concession, notre réseau d'émetteurs devra s'étendre à la zone entourée sur la carte ci-dessus.

La mise en place d'un nouveau site est à l'étude et pourrait être mis en place par le diffuseur Rouge fm dans le secteur de la commune de Mauborget. Radio Lac aurait la possibilité d'installer un futur émetteur et ainsi, avec ses 5 émetteurs, couvrir la totalité de sa future zone de diffusion.

## **7. Services additionnels**

## **8. Autres remarques et explications**

## **7. Services additionnels**

### **7.1 Internet**

Radio Lac a développé depuis peu un nouveau site Internet [www.radiolac.ch](http://www.radiolac.ch). Ce site Internet vise à prolonger l'offre programmatique et à renforcer la marque Radio Lac. L'offre Internet propose des services complémentaires à valeur ajoutée comme l'écoute indépendamment des horaires de programmation (podcast et réécoute) ou l'information en continu. Le site Internet complète parfaitement l'interactivité et la proximité auprès des auditeurs des programmes audios diffusés en fm.

## **8. Autres remarques et explications**

La profusion d'offres programmatiques et de supports de diffusion qui sont aujourd'hui à disposition des auditeurs pousse Radio Lac au quotidien à produire des programmes de grande qualité et proches des centres d'intérêt des adultes romands.

Radio Lac a pour vocation de se développer et de devenir une radio adulte interactive et de proximité pour les romands tout en conservant sa spécificité genevoise qui a fait une partie de son histoire.

Son expérience en matière de production de programme, ses équipes de professionnels, ses moyens techniques et de diffusion, son avance technologique, son appartenance à un ensemble indépendant financièrement font de Radio Lac un acteur plein d'avenir sur le marché des médias électroniques.

Radio Lac est aujourd'hui un acteur incontournable dans le paysage radiophonique romand.

**Radio Lac demande donc à pouvoir bénéficier aujourd'hui de l'une des 4 concessions avec mandat de prestations de la zone de diffusion « Arc Lémanique No2 ».**